

# Cercle Actualités comptables, financières et fiscales - 2024

(1/2)

## INFORMATIONS

### DURÉE

Présentiel : 4 journées  
Distanciel : 8 demi-journées  
Soit 28h au total

### PRIX :

Présentiel / Distanciel : 2 300 € HT /  
personne

Prix TTC calculé en fonction du taux de  
TVA en vigueur à la date de réalisation de  
la formation.

### DATES ET LIEUX

[Consultez les sessions programmées](#)

### FORMATEUR

Expert KPMG

### NATURE DE L'ACTION

Cette action de formation entre dans le  
champ d'application de l'article L 6313-  
1 du Code du Travail

### SUIVI DE L'ACTION ET APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

Ceux-ci sont effectués conformément à  
l'article L6353-1 du Code du Travail

### SANCTION DE LA FORMATION

Attestation de formation

## RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

[Contactez votre conseiller régional](#)

[www.formation.kpmg.fr](http://www.formation.kpmg.fr)

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro  
11920002792 auprès du préfet de la région Ile de France

KPMG Academy, association fondée par KPMG S.A.,  
membre français de l'organisation mondiale KPMG  
constituée de cabinets indépendants affiliés à KPMG  
International Limited, une société de droit anglais («private  
company limited by guarantee»).

Association régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret  
du 16 août 1901 enregistrée à la Préfecture des Hauts-de-  
Seine sous le n° W9 22 00 3006. Tous droits réservés. Le  
nom KPMG et le logo sont des marques utilisées sous  
licence par les cabinets indépendants membres de  
l'organisation mondiale KPMG.

Siège social : Tour Eqho – 2 avenue Gambetta - CS  
60055 – 92066 Paris La Défense Cedex  
N° Siret : 309 660 637 00039  
TVA Union Européenne : FR 223 096 60 637

## CONTENU

### PUBLIC CONCERNÉ

- Directeur Administratif, Directeur Financier, Responsable Comptable ou  
Collaborateur du service financier

### PRÉREQUIS

- Aucun

### OBJECTIFS

- Approfondir ses connaissances techniques
- Connaître l'actualité comptable, financière et fiscale pour être en mesure  
d'anticiper les opportunités, maîtriser les risques et structurer sa veille
- Partage d'expérience entre professionnels

### DEMARCHE PÉDAGOGIQUE, DOCUMENTATION REMISE ET ÉVALUATION

- Démarche méthodique et structurée pour faciliter l'apprentissage
- Cas pratique et mises en situation pour une application immédiate
- Personnalisation de la formation à travers une large place laissée aux  
échanges
- Support de formation transmis à chaque participant
- Questionnaire réalisé afin d'évaluer les compétences acquises
- Evaluation de la satisfaction et de l'engagement

### RECOMMANDATIONS (DISTANCIEL)

- Microsoft Teams
- Webcam et microphone fonctionnels
- Connexion internet à haut débit

## PROGRAMME

### LE CERCLE ACTUALITÉS COMPTABLES, FINANCIÈRES ET FISCALES VOUS PERMET DE :

- Bénéficier de l'essentiel de l'actualité réglementaire pour une gestion optimale de  
votre activité au quotidien
- Renforcer votre réseau professionnel
- Gérer vos risques dans un environnement réglementaire contraignant et complexe
- Anticiper les opportunités et améliorer vos pratiques
- Gagner du temps dans votre veille et dans la compréhension de certains détails de  
mise en œuvre qui peuvent s'avérer complexes et confus

### 1ÈRE PARTIE : REVUE DE L'ACTUALITÉ COMPTABLE, FINANCIÈRE ET FISCALE

- Analyse de la veille réglementaire en comptabilité, fiscalité et finance par nos experts
- Comprendre les enjeux et mise en perspective de la jurisprudence
- Acquérir de nouvelles pratiques et méthodes par l'échange et le partage

# Cercle Actualités comptables, financières et fiscales - 2024

(2/2)

## INFORMATIONS

### DURÉE

Présentiel : 4 journées  
Distanciel : 8 demi-journées  
Soit 28h au total

### PRIX

Présentiel / Distanciel : 2 300 € HT /  
personne

Prix TTC calculé en fonction du taux de  
TVA en vigueur à la date de réalisation de  
la formation.

### DATES ET LIEUX

[Consultez les sessions programmées](#)

### FORMATEUR

Expert KPMG

### NATURE DE L'ACTION

Cette action de formation entre dans le  
champ d'application de l'article L 6313-  
1 du Code du Travail

### SUIVI DE L'ACTION ET APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

Ceux-ci sont effectués conformément à  
l'article L6353-1 du Code du Travail

### SANCTION DE LA FORMATION

Attestation de formation

## RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

[Contactez votre conseiller régional](#)

[www.formation.kpmg.fr](http://www.formation.kpmg.fr)

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro  
11920002792 auprès du préfet de la région Ile de France

KPMG Academy, association fondée par KPMG S.A.,  
membre français de l'organisation mondiale KPMG  
constituée de cabinets indépendants affiliés à KPMG  
International Limited, une société de droit anglais («private  
company limited by guarantee»).

Association régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret  
du 16 août 1901 enregistrée à la Préfecture des Hauts-de-  
Seine sous le n° W9 22 00 3006. Tous droits réservés. Le  
nom KPMG et le logo sont des marques utilisées sous  
licence par les cabinets indépendants membres de  
l'organisation mondiale KPMG.

Siège social : Tour Eqho – 2 avenue Gambetta - CS  
60055 – 92066 Paris La Défense Cedex  
N° Siret : 309 660 637 00039  
TVA Union Européenne : FR 223 096 60 637

## PROGRAMME

### 2<sup>ÈME</sup> PARTIE : THÈMES TECHNIQUES :

#### TRIMESTRE 1 : LES BASES DE CALCUL DE LA FISCALITÉ LOCALE

La fiscalité locale a fait l'objet de nombreuses réformes dont il convient d'en  
apprécier les incidences pour être en mesure de vérifier les impositions établies et  
de contrôler ses avis d'imposition.

- La taxe foncière / la CFE
- La CVAE

#### TRIMESTRE 2 : ANALYSE FINANCIÈRE DU BILAN DE L'ENTREPRISE : PRINCIPAUX RATIOS ET LEURS INTERPRÉTATIONS

L'analyse financière est un outil de communication destiné à plusieurs lecteurs. Elle  
comprend des ratios standards permettant aux entreprises de se comparer mais  
peut également contenir des ratios plus personnalisés (secteur, groupe...).

- Bilan comptable vs bilan économique
- BFR et son fonctionnement
- Les principaux ratios liés au covenant bancaire
- Tableau de flux de trésorerie
- Les retraitements classiques en analyse financière
- Rentabilité économique vs rentabilité financière

#### TRIMESTRE 3 : LA FACTURATION ÉLECTRONIQUE : LES ENJEUX DE LA DÉMATÉRIALISATION

- La facture électronique : règles actuelles
- Obligation de stockage et de conservation des factures électroniques
- Réforme de la facturation électronique obligatoire en France

#### TRIMESTRE 4 : L'ARRÊTÉ DES COMPTES

- Présentation des projets de loi de Finances et loi de Financement de la Sécurité  
Sociale
- Points d'actualité de l'année ayant un impact sur les comptes
- Points d'attention par cycle de révision
- Partage de bonnes pratiques en matière de procédure d'établissement des  
comptes



# Cercle Actualités comptables, financières et fiscales - 2025

(1/2)

## INFORMATIONS

### DURÉE

Présentiel : 4 journées  
Distanciel : 8 demi-journées  
Soit 28h au total

### PRIX

Présentiel / Distanciel : 2 400 € HT /  
personne

Prix TTC calculé en fonction du taux de  
TVA en vigueur à la date de réalisation de  
la formation.

### DATES ET LIEUX

[Consultez les sessions programmées](#)

### FORMATEUR

Expert KPMG

### NATURE DE L'ACTION

Cette action de formation entre dans le  
champ d'application de l'article L 6313-  
1 du Code du Travail

### SUIVI DE L'ACTION ET APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

Ceux-ci sont effectués conformément à  
l'article L6353-1 du Code du Travail

### SANCTION DE LA FORMATION

Attestation de formation

## RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

[Contactez votre conseiller régional](#)

[www.formation.kpmg.fr](http://www.formation.kpmg.fr)

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro  
11920002792 auprès du préfet de la région Ile de France

KPMG Academy, association fondée par KPMG S.A.,  
membre français de l'organisation mondiale KPMG  
constituée de cabinets indépendants affiliés à KPMG  
International Limited, une société de droit anglais («private  
company limited by guarantee»).

Association régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret  
du 16 août 1901 enregistrée à la Préfecture des Hauts-de-  
Seine sous le n° W9 22 00 3006. Tous droits réservés. Le  
nom KPMG et le logo sont des marques utilisées sous  
licence par les cabinets indépendants membres de  
l'organisation mondiale KPMG.

Siège social : Tour Eqho – 2 avenue Gambetta - CS  
60055 – 92066 Paris La Défense Cedex  
N° Siret : 309 660 637 00039  
TVA Union Européenne : FR 223 096 60 637

## CONTENU

### PUBLIC CONCERNÉ

- Directeur Administratif, Directeur Financier, Responsable Comptable ou  
Collaborateur du service financier

### PRÉREQUIS

- Aucun

### OBJECTIFS

- Approfondir ses connaissances techniques
- Connaître l'actualité comptable, financière et fiscale pour être en mesure  
d'anticiper les opportunités, maîtriser les risques et structurer sa veille
- Partage d'expérience entre professionnels

### DEMARCHE PÉDAGOGIQUE, DOCUMENTATION REMISE ET ÉVALUATION

- Démarche méthodique et structurée pour faciliter l'apprentissage
- Cas pratique et mises en situation pour une application immédiate
- Personnalisation de la formation à travers une large place laissée aux  
échanges
- Support de formation transmis à chaque participant
- Questionnaire réalisé afin d'évaluer les compétences acquises
- Evaluation de la satisfaction et de l'engagement

### RECOMMANDATIONS (DISTANCIEL)

- Microsoft Teams
- Webcam et microphone fonctionnels
- Connexion internet à haut débit

## PROGRAMME

### LE CERCLE ACTUALITÉS COMPTABLES, FINANCIÈRES ET FISCALES VOUS PERMET DE :

- Bénéficier de l'essentiel de l'actualité réglementaire pour une gestion optimale de  
votre activité au quotidien
- Renforcer votre réseau professionnel
- Gérer vos risques dans un environnement réglementaire contraignant et complexe
- Anticiper les opportunités et améliorer vos pratiques
- Gagner du temps dans votre veille et dans la compréhension de certains détails de  
mise en œuvre qui peuvent s'avérer complexes et confus

### 1ÈRE PARTIE : REVUE DE L'ACTUALITÉ COMPTABLE, FINANCIÈRE ET FISCALE

- Analyse de la veille réglementaire en comptabilité, fiscalité et finance par nos experts
- Comprendre les enjeux et mise en perspective de la jurisprudence
- Acquérir de nouvelles pratiques et méthodes par l'échange et le partage

# Cercle Actualités comptables, financières et fiscales - 2025

(2/2)

## INFORMATIONS

### DURÉE

Présentiel : 4 journées  
Distanciel : 8 demi-journées  
Soit 28h au total

### PRIX

Présentiel / Distanciel : 2 400 € HT /  
personne

Prix TTC calculé en fonction du taux de  
TVA en vigueur à la date de réalisation de  
la formation.

### DATES ET LIEUX

[Consultez les sessions programmées](#)

### FORMATEUR

Expert KPMG

### NATURE DE L'ACTION

Cette action de formation entre dans le  
champ d'application de l'article L 6313-  
1 du Code du Travail

### SUIVI DE L'ACTION ET APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

Ceux-ci sont effectués conformément à  
l'article L6353-1 du Code du Travail

### SANCTION DE LA FORMATION

Attestation de formation

## RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

[Contactez votre conseiller régional](#)

[www.formation.kpmg.fr](http://www.formation.kpmg.fr)

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro  
11920002792 auprès du préfet de la région Ile de France

KPMG Academy, association fondée par KPMG S.A.,  
membre français de l'organisation mondiale KPMG  
constituée de cabinets indépendants affiliés à KPMG  
International Limited, une société de droit anglais («private  
company limited by guarantee»).

Association régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret  
du 16 août 1901 enregistrée à la Préfecture des Hauts-de-  
Seine sous le n° W9 22 00 3006. Tous droits réservés. Le  
nom KPMG et le logo sont des marques utilisées sous  
licence par les cabinets indépendants membres de  
l'organisation mondiale KPMG.

Siège social : Tour Eqho – 2 avenue Gambetta - CS  
60055 – 92066 Paris La Défense Cedex  
N° Siret : 309 660 637 00039  
TVA Union Européenne : FR 223 096 60 637

## PROGRAMME

### 2<sup>ÈME</sup> PARTIE : THÈMES TECHNIQUES :

#### TRIMESTRE 1 : TVA : COMMENT ANTICIPER LES ENJEUX DE LA FACTURATION ÉLECTRONIQUE ?

Analyse des impacts de la facturation électronique sur la gestion de la TVA :  
optimisation des processus, conformité réglementaire, et préparation aux futures  
évolutions fiscales.

#### TRIMESTRE 2 : LES ENJEUX DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE POUR LES MÉTIERES COMPTABLES

L'impact de l'intelligence artificielle sur la comptabilité

- Automatisation des tâches
- Amélioration de l'efficacité
- Nouveaux outils d'analyse financière

#### TRIMESTRE 3 : LES PRINCIPALES DIFFÉRENCES ENTRE LES NORMES IFRS ET LES NORMES COMPTABLES FRANÇAISES

Analyse des divergences clés entre les normes IFRS et les normes comptables  
françaises : reconnaissance des revenus, traitement des actifs et passifs, et  
implications sur les états financiers.

#### TRIMESTRE 4 : L'ARRÊTÉ DES COMPTES

- Présentation des projets de loi de Finances et loi de Financement de la Sécurité  
Sociale
- Points d'actualité de l'année ayant un impact sur les comptes
- Points d'attention par cycle de révision
- Partage de bonnes pratiques en matière de procédure d'établissement des  
comptes

